


École Des Nations

Info-Parents Mars 2023

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
06	07	08	09	10 Initiation au ski Laval MA-MB-MC-MD	11 Dans la nuit de samedi à dimanche on avance l'heure
13	14 Journée Pédagogique	15 Clinique dentaire McGill	16 Laurent Duvernay-Tardif PM Conseil d'établissement	17	18
20 Vive le Printemps !	21 401-402-403-404 Centre des Sciences	22	23 Laurent Duvernay-Tardif	24	25
27	28	29	30 Laurent Duvernay-Tardif	31	





Mars 2023

Info-Parents

Mot de la Direction

La deuxième étape de l'année vient de se terminer et nous tenons à vous remercier pour votre collaboration depuis le début de l'année. Votre soutien auprès de votre enfant est très important et nous comptons sur vous pour continuer de travailler avec lui pour qu'on puisse ensemble lui assurer une réussite éducative de qualité. En terminant, je vous rappelle que la dernière étape qui est débutée représente 60% de la note globale.

Pondération des bulletins

1er bulletin : 20%

2e bulletin : 20%

3e bulletin: 60%

Bon mois de mars !

Benoit Grenier, directeur

INFORMATION STRATÉGIQUE

MODIFICATION : l'heure avancée de l'Est

Le dimanche, 12 mars à 2h00 du matin, vous devez remettre les pendules à l'heure, en avançant l'heure d'une heure.

PONCTUALITÉ DES ÉLÈVES – MATIN ET APRÈS-MIDI



Les élèves doivent arriver dans la cour d'école à 7 h 42 le matin et 12h 37 le midi. Préscolaire : 8h 50 et 12h 40

C'est la responsabilité des parents de voir à ce que leur enfant soit à l'heure dans la cour d'école.

Un élève en retard dérange grandement le bon déroulement du cours dans sa classe et également une question de respect pour ses enseignants et ses camarades de classe.

Nous comptons sur la collaboration de tous les parents.

VÊTEMENTS PERDUS, ÉGARÉS

BEAUCOUP, beaucoup et beaucoup de vêtements se retrouvent aux objets perdus. Nous vous rappelons qu'il est important d'identifier les vêtements de votre enfant (nom et numéro de groupe). Il serait plus facile pour nous de les rendre à son propriétaire.

FERMETURE DE L'ÉCOLE

En cas de fermeture de l'école due à une tempête de neige ou de verglas ou autres situations, je vous rappelle que le Centre de Service scolaire de Montréal informera les parents par les médias. Nous vous suggérons, avant de quitter le matin, d'écouter les réseaux médiatiques (télévision, radio) ou de consulter le site WEB du CSSDM :

<https://www.cssdm.gouv.qc.ca/citoyens/info-tempete>

TENUE VESTIMENTAIRE

SVP, prévoir un pantalon de neige ainsi qu'une 2e paire de chaussettes dans le sac d'école de votre enfant, et ce, jusqu'à la fonte des neiges. À l'hiver et au printemps, les enfants mouillent souvent leurs bas en jouant dehors pendant la journée. Ceci permettra de toujours avoir les pieds au sec.

Tant qu'il y a de la neige dans la cour d'école **TOUS** les élèves doivent porter des bottes d'hiver et un pantalon de neige.

VOUS DÉMÉNAGEZ ?

En nous avisant que vous déménagez prochainement, cela nous permet de :

- Mieux planifier le nombre d'enseignants pour la prochaine rentrée.
- Vous aider à inscrire votre enfant à une autre école de la CSSDM, s'il y a lieu. Parfois, changer de rue, c'est changer d'école! Si vous voulez que votre enfant continue de fréquenter son école, pensez à :
- Demander à son école actuelle quelles sont les limites territoriales.
- Vérifier que votre nouvelle résidence est toujours dans le territoire de l'école actuelle.
- Confirmer que votre nouvelle adresse est toujours dans le territoire de la CSSDM.

Pour signaler votre déménagement, avisez le secrétariat de l'école actuelle de votre enfant par téléphone, ou en personne .

Des nouvelles du Service de garde

JOURNÉE PÉDAGOGIQUE

Vous avez jusqu'au 8 mars à 18h pour inscrire votre enfant à la journée pédagogique du 14 mars prochain.

INSCRIPTIONS AU SERVICE DE GARDE ET DÎNER POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Les inscriptions au service de garde et au service de dîner se feront par Mosaïk/inscription entre le 13 mars et le 2 avril prochain. Pour tous les parents qui ne sont pas inscrits à Mosaïk, les inscriptions s'effectueront après le 2 avril en papier. Les informations sur la procédure à suivre vous seront acheminées à ce moment. Nous vous rappelons que l'inscription de votre enfant est **obligatoire** si vous désirez qu'il bénéficie d'un de nos services.

Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous par téléphone au 514 736-8198.

Merci à tous et à toutes, vive l'hiver, vivement le printemps !

BON MOIS DE MARS !!

LA DIRECTION

BENOIT GRENIER (DIRECTEUR)

MYLÈNE FORTIN (DIRECTRICE-ADJOINTE)

